

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 821 du août 1918 :

n° 821

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

6 août 1948

Numéro JO

n° 8 du 31/08/1948

Date du numéro

31 août 1948

### TEXTE INTÉGRAL

Kamil Ali, infirmier 5e échelon, précédemment en service au poste d'Obock, est affecté à l'hôpital colonial pour compter du 15 août 1948. Ahmed Mohamed II, infirmier 9 échelon précédemment en service à l'hôpital colonial, est affecté au dispensaire d'Obock, pour compter de la même date.